La sécurité du travail en hauteur sur poteaux (bois/béton)

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- intégrer la réglementation en vigueur.
- identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler sur poteaux.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteur de chute, tirant d'air, Energie potentielle/force de choc)
- Contrôler le support bois/béton avant l'ascension
- Appliquer une procédure d'ascension/descente d'un poteau bois ou béton à l'aide d'une échelle ou de grimpettes
- Utiliser les EPI de maintien au poste de travail
- Secourir une personne suspendue dans son harnais
- Effectuer de la manutention de petites charges

PUBLIC

- Toute personne amenée à travailler sur poteaux et nécessitant le port d'EPI contre les chutes de hauteur.

GROUPE

- 6 personnes

DURÉE

- 1 journée (7h)

TARIF

- 1095 €HT/Groupe en intra (hors frais de déplacement)
- 330 €HT/pers. En inter (hors frais de déplacement)

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

La sécurité du travail en hauteur sur poteaux (suite)

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité :

Harnais :

- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).*

Liaisons antichute :

- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.
- Quelle liaison antichute utilisée lors d'une intervention avec une PEMP.

Ancrages provisoires et/ou fixes :

- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail :

- L'accès sur le(s) poteau(x) :
  - Délimitation et balisage de l'aire de travail
  - Sécurisation d'une échelle installée contre le poteau.
  - Montée avec une longe double.
  - Utilisation des grimpettes.
  - Utilisation d'un antichute mobile incluant un support d'assurage rigide (rail) ou flexible (câble, corde).
  - Mise en place d'un support d'assurage flexible temporaire (ancrages provisoires sangle/corde)
  - Mise en place de l'ancrage et de l'antichute au sommet du poteau.
  - Gestion des efforts lors de l'ascension

- Maintien au travail :
  - Choix du système approprié
  - Gestes et postures selon le travail à effectuer et le type de poteau.

- Technique de manutention de petites charges :
  - Réalisation de mouflage

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

GAMESYSTEM

vous accompagne

depuis 1988